

Asthmes en relation avec le travail : comparaison entre hommes et femmes

Une étude rétrospective des données issues du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) a mis en évidence des différences entre les hommes et les femmes concernant les asthmes en relation avec le travail [1].

Au sein des asthmes en relation avec le travail (ART), l'*European Respiratory Society* distingue les asthmes aggravés par le travail, qui sont des asthmes pré-existant et aggravés par des *stimuli* sur le lieu de travail, et les asthmes professionnels causés par un agent sur le lieu de travail. Parmi ces derniers, 90 % sont induits par des sensibilisants de haut poids moléculaire (protéines) ou de bas poids moléculaire (produits chimiques), avec une période de latence. Pour les 10 % restants, ils sont induits par des irritants sans période de latence suite à une exposition unique (syndrome de Brooks) ou à des expositions répétées (syndrome d'irritation des bronches).

En population générale adulte, la prévalence des asthmes est estimée entre 6 et 7 %, dont 16 à 18 % seraient dus à des expositions professionnelles. Alors que dans l'enfance la prévalence de l'asthme est plus importante chez les garçons, à l'âge adulte elle s'inverse, avec 7,4 % chez les femmes et 5,3 % chez les hommes.

Le pronostic des ART est mauvais puisque, malgré la suppression de l'exposition à l'agent causal, les symptômes persistent dans la moitié des cas. Toutefois, la suppression précoce de l'exposition semble améliorer le pronostic de la maladie. Le retentissement socio-économique est également important, avec un taux élevé de chômage prolongé et une diminution des revenus, certaines études montrant un risque de désinsertion professionnelle pour 14 à 69 % des cas.

À partir des données du RNV3P, l'objectif de cette étude est de comparer les expositions et les secteurs d'activité selon le sexe.

Sur 8 385 cas d'ART colligés entre 2001 et 2018, 4 573 (54,5 %) concernent des hommes et 3 812 (45,5 %) des femmes. L'âge médian est de 43 ans sans différence significative entre hommes et femmes. Parmi ces cas, 1 134 (13,5 %) concernent des asthmes aux irritants (590 hommes et 544 femmes).

Le nombre de cas annuels d'ART passe de 719 en 2001 à 413 en 2018.

Pour l'ensemble des ART, les femmes sont significativement plus exposées aux composés d'ammonium quaternaire, aux produits d'entretien et détergents pour locaux, aux produits utilisés en coiffure hors persulfates, aux oxydants et décolorants cosmétiques. Les hommes sont significativement plus exposés aux poussières de farine, aux cyanates et isocyanates, aux peintures, laques et mastics, aux matières plastiques (3,9 % vs 1,8 %).

Ainsi, les femmes exercent significativement plus dans les secteurs de la coiffure, les activités hospitalières, l'Administration publique et la Défense, l'enseignement et l'entretien/nettoyage des bâtiments. Les hommes exercent significativement plus dans les secteurs de l'industrie alimentaire, dont la boulangerie, du bâtiment notamment la menuiserie et la peinture, du commerce de détail dont les grandes surfaces, du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles.

Au sein des ART, un focus a été fait sur les asthmes aux irritants. Il n'y a pas de différence significative entre les sexes pour de nombreuses expositions : les acides, les antiseptiques et bactéricides pour la peau, les solvants, le chlore et les dérivés chlorés. Toutefois, les femmes souffrant d'asthme aux irritants sont significativement plus exposées aux produits d'entretien et détergents pour locaux, et les hommes significativement plus exposés aux produits inorganiques et aux fumées et gaz de soudage.

Les femmes souffrant d'asthme aux irritants exercent significativement plus dans les secteurs de la santé,

de la coiffure et de la blanchisserie et dans l'enseignement. Pour les hommes, les secteurs statistiquement plus exposants sont le bâtiment et la construction, la réparation d'automobiles et de motocycles, la fabrication de produits métalliques. Pour les agents de l'Administration publique et de la Défense et dans les services relatifs à l'aménagement paysager et au nettoyage des bâtiments, il n'y pas de différence significative liée au sexe.

Une déclaration en maladie professionnelle a été faite ou conseillée pour 1 974 femmes et 2 381 hommes.

Cette étude permet de caractériser les spécificités des asthmes en relation avec le travail dans les deux sexes et ainsi d'établir plus rapidement le lien possible entre une exposition, un secteur d'activité et l'apparition ou l'aggravation d'un asthme.

BIBLIOGRAPHIE

[1] **ROBIN C, VONGMANY N, DEWITTE JD, LODDE B et al.** - Asthmes en relation avec le travail chez la femme : comparaison aux données masculines. Étude rétrospective des données issues du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P). *Arch Mal Pro Env.* 2022 ; 83 (3) : 181-92.